

## **VILLES ET PROJETS**

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 685 euros  
Siège Social : 67 rue Arago, CS 70058, 93585 Saint-Ouen Cedex  
409 260 775 RCS BOBIGNY  
(ci-après la « **Société** »)

### **DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 OCTOBRE 2025**

L'associé unique de la société VILLES ET PROJETS, la société NEXITY (ci-après l' « **Associé Unique** »), possédant l'intégralité des 133 379 actions composant le capital social et représentée par Monsieur Jean-Claude BASSIEN, en sa qualité de Directeur Général Délégué,

a, conformément aux stipulations de l'article 21.4 des statuts de la Société, pris les décisions suivantes sous la forme d'un acte sous signature privée sur les sujets ci-après :

- Démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Mr Jean-Luc PORCEDO de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter de ce jour, prend acte de cette démission et nomme, en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour et sans limitation de durée :

#### **Monsieur Fabrice Aubert**

Né le 6 avril 1984 à Saint-Julien-en-Genevois (74)  
et demeurant professionnellement au 67 rue Arago, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. Il peut agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs qui lui sont expressément dévolus par les dispositions légales, réglementaires et par les statuts de la Société.

Le Président n'aura droit à aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Monsieur Fabrice AUBERT déclare accepter le mandat de Président et n'être frappé par aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer ledit mandat au sein de la Société.

#### **SECONDE DECISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société Les Echos Le Parisien Annonces, sis 10 boulevard de Grenelle, CS 10817, 75738 Paris Cedex 15, et à tout porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte a été signé, après lecture, par l'Associé Unique et le Président nouvellement nommé.

Signé par :

BASSIEN Jean-Claude

9E71FCDB7AB6480...

---

**L'Associé Unique**

**NEXITY**

Monsieur Jean-Claude BASSIEN

Signé par :

 AUBERT Fabrice

CD7D343FE99C43E...

---

**Monsieur Fabrice AUBERT**

*« Bon pour acceptation des fonctions  
de Président »*